

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

Le paysage un marqueur de qualité durable et un générateur de santé?



Jean-Marc Gaulier, architecte x paysagiste x urbaniste, directeur de l'agence 'Urbicus' et conseil de l'Etat, paysagiste concepteur.

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

Quels liens entre politique du paysage et politique de santé?

- Quels liens entre les politiques de santé et les politiques de paysage?
- Le paysage est-il une source positive d'effet en faveur de la prévention et de la santé?
- Quel lien entre paysage tel que défini par la "convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage » et le cadre de vie?
- Comment une approche par le paysage peut-elle être facteur de réappropriation de nos cadres de vie et de transversalités des politiques d'aménagements, de cadre de vie et de santé ?

→ **Qu'est-ce que la santé, qu'est-ce que le paysage?!**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LA SANTÉ : « UN ÉTAT DE COMPLET BIEN-ÊTRE PHYSIQUE, MENTAL ET SOCIAL »

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé

- Comme « un état de complet **bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».
- Elle représente « **l'un des droits fondamentaux de tout être humain**, quelle que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale »,
- Un droit consacré dans le Préambule de la constitution de l'OMS (1946). **La santé est un sujet à la fois individuel** (état de santé d'un individu) et **collectif** (état de santé d'une population).

« Toutefois, la santé reste majoritairement vue sous le prisme des maladies touchant l'Homme. **La préservation environnementale, la santé animale et la santé durable d'un territoire restent absentes de cette définition.** Afin d'avoir une vision plus globale de la santé, nous devons repenser notre façon d'aborder le concept de santé unique en intégrant mieux l'environnement et ainsi appréhender globalement la santé de tous les organismes vivants dans un écosystème donné. **Nous souhaitons ainsi dans ce texte rappeler l'urgence de passer d'une vision univoque de la santé à une vision intégrée, plus englobante et holistique.** »

Contribution du Conseil scientifique COVID-19 du 8 février 2022 « ONE HEALTH » – UNE SEULE SANTE, SANTE HUMAINE, ANIMALE, ENVIRONNEMENT : LES LEÇONS DE LA CRISE

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE



LA SANTÉ : POUR LE 4^{EME} PLAN NATIONAL SANTE / ENVIRONNEMENT

Selon l'OMS et le 4eme Plan National Santé et environnement (2021-2025) du Gouvernement

- 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux (qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, modes de vie, etc.).
 - Les facteurs environnementaux sont ainsi responsables de près de 20 % de la mortalité dans la région européenne.
 - Certaines conditions et certains modes de vie (surpopulation dans l'habitat, utilisation des transports en commun, etc.) peuvent favoriser la propagation du virus.
- **« Les défis à relever en matière de santé environnement concernent tous les secteurs d'activités (énergie, transports, agriculture, industrie, etc.), y compris les secteurs visant la santé humaine, vétérinaire ou la protection des végétaux »**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

L'ÉCOLOGIE DE LA SANTE: LES INTERDEPENDANCES DU VIVANT

Pour le 4eme Plan National Santé et environnement :

- « La France, avec ce quatrième plan national santé environnement (PNSE 4), s'engage dans **une approche intégrée et unifiée de la santé publique**, animale et environnementale autour du concept « Une seule santé » ou « One Health3 ».
- Ce concept constitue la base de **l'écologie de la santé** et un champ de recherche s'intéressant **aux interdépendances entre le fonctionnement des écosystèmes, les pratiques socio-culturelles et la santé des populations humaines, animales et végétales prises ensemble**.
- L'écologie de la santé **mesure l'effet des facteurs environnementaux sur la santé** : concentration urbaine et industrielle et nouveaux comportements induits en matière d'alimentation et d'activités physiques.

→ **Quelles relations entre le concept d'écologie de la santé et le paysage?**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA QUALITE ET DU CADRE DE VIE

→ Pour la "convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage », Florence le 20 octobre 2000, dans son préambule

- « Soucieux de parvenir à un **développement durable** fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement »
- « Conscients, de manière générale, de l'importance du paysage à l'échelle mondiale en tant que **composante essentielle du cadre de vie** des êtres humains »
- « Persuadés que le paysage constitue un **élément essentiel du bien-être** individuel et social »
- « Reconnaisant que le paysage est partout un **élément important de la qualité de vie** des populations »
- « Conscients que le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales et qu'il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, **contribuant à l'épanouissement des êtres humains** et à la **consolidation de l'identité européenne** »

→ **La convention ne fait pas de lien de causalité directe entre paysage et santé...**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE, LA RESULTANTE DES INTERACTIONS NATURE / HUMANITE

Pour la "convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage » , Florence le 20 octobre 2000

- Le «Paysage» désigne **une partie de territoire telle que perçue par les populations,**
 - ... dont le **caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelation.**
- *Le paysage résulte donc d'interrelations entre environnement, économie et social,*
- *L'écologie de la santé résulte d'interrelations entre écosystème, pratiques sociales et santés humaines ou animales*
- **Le paysage peut-il renforcer le concept d'écologie de la santé?**
- **Le paysage et l'écologie de la santé sont deux approches holistiques, sont-elles complémentaire et complètes?**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LA QUALITE DE VIE ET DU CADRE DE VIE, LE PAYSAGE DE LA SANTE

→ Pour L'OMS la **qualité de la vie** est :

- « **la perception** qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes.
- Il (le cadre de vie) s'agit d'un **large champ conceptuel**, englobant de manière complexe **la santé physique** de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement¹. »

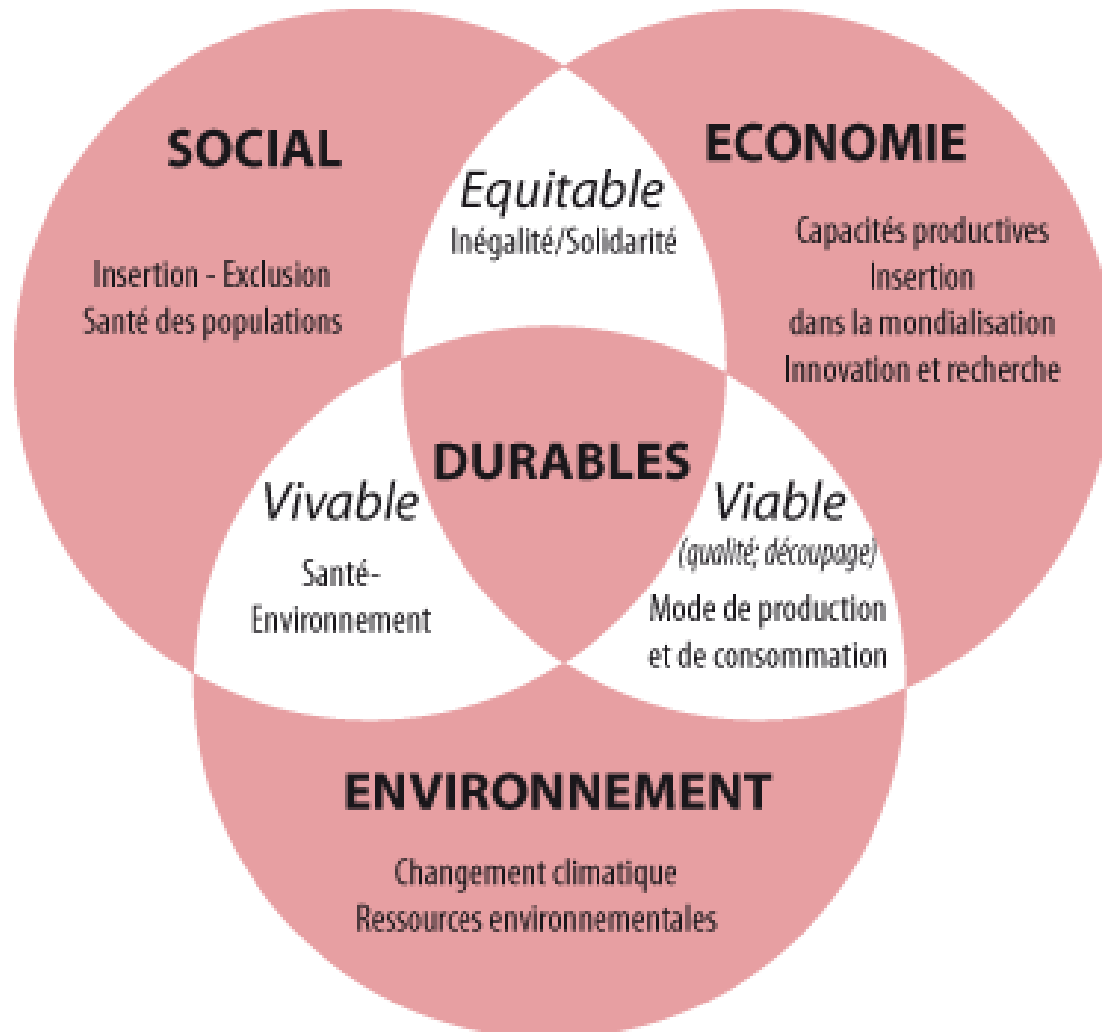
→ Le **cadre de vie** est défini par « geoconfluences.ens-lyon » comme :

- « ... **l'ensemble des aménités disponibles** sur un espace, à l'échelle locale »

→ **La qualité de la vie est comme le paysage, une perception, mais strictement culturelle, sociale, et subjective.**

→ **Le cadre de vie est un service, dont la nature est une composante.**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE



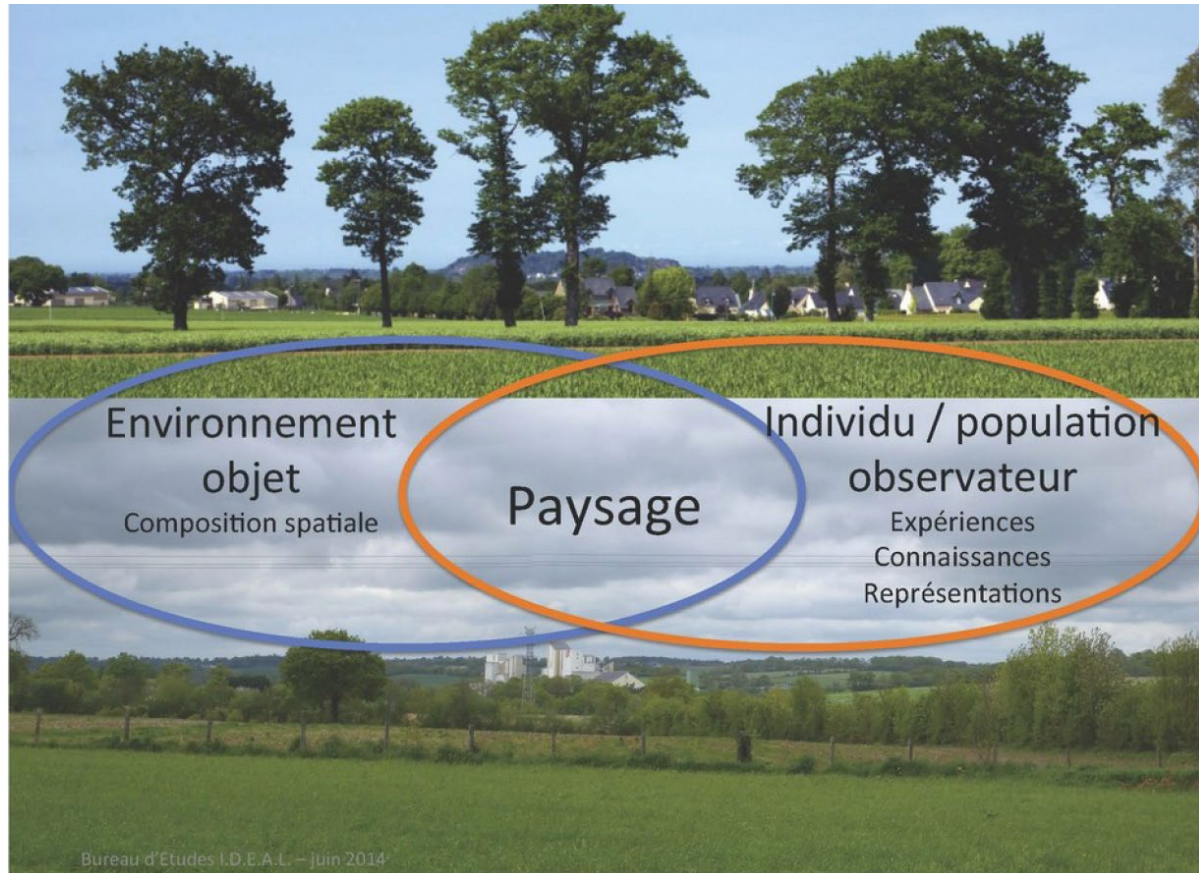
LE PAYSAGE, UN MARQUEUR DES EQUILIBRES DURABLES

- Les conditions de vie, de santé et d'environnement sont **indissociables du durable**
 - Le durable est **Vivable, Equitable et Viable**
 - **Un paysage de qualité est un paysage où s'équilibre le viable, l'équitable et le durable**
- **Le paysage est un marqueur, un indicateur de développement durable sur un territoire.**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

POURQUOI LE PAYSAGE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET DE SANTE?

- **L'étude des paysages, marqueur de l'état des territoires permet :**
 - De **comprendre son environnement**, son cadre de vie et sa qualité de vie et nos incidences sur celles-ci;
 - D'**appréhender sans connaissance scientifique** son environnement par un regard individuel et collectif;
 - De se **réapproprier son territoire** par un « droit au paysage » induit dans la convention européenne, un « droit de regard » sur nos territoires;
 - De **mobiliser les populations** sur les enjeux d'aménagements, d'environnement, de cadre de vie, par ce droit au paysage;



ATLAS DES PAYSAGES d'Ille et Vilaine. Schéma de définition du paysage - Le paysage participe d'une dualité entre l'individu et l'environnement qui l'entoure. Bureau d'étude I.D.E.A.L

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE POUR LIRE LA TRANSFORMATION DES EQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX



La Mer de Glace (Gauche: 1919, Droite : 2019)

→ *La lecture de la transformation des paysages naturels est un indicateur du changement climatique.*

L'impact de la tempête Dirk sur le trait de côte à Treduder (22) journal Le Télégramme



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE POUR LIRE L'ETAT DE NOTRE VIVRE ENSEMBLE

→ *Les paysages urbains construits sont un indicateur de la qualité du cadre de vie.*

- *Les paysages de ghetto versus les paysages de cités jardins.*
- *L'équilibre social et la densité comme marqueur de la qualité de la vie.*



Favelas au Brésil et cité jardin en Ile de France



→ *Les paysages de la paix versus les paysages de la guerre comme ultime constat de déséquilibre*

La Grande Guerre. Paysages, mémoires et représentations, La Revue Nouvelle, G. Warland

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE POUR LIRE LES EQUILIBRES LIE A L'ECONOMIE

- *Les paysages de l'économie indicateurs de développement durable ou supportable*
- *Les paysages agricoles vecteurs de pollutions et de perte de biodiversité*
- *Les paysages agricoles, facteurs de biodiversité et de bonne gestion des ressources*



- *Les paysages urbains de la mixité d'usage, vecteur de mixité sociale*
- *Les paysages commerciaux monofonctionnels, vecteurs de déséquilibres*

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PROJET PAYSAGE, UNE REPONSE AUX ENJEUX DE TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DEMANDONS

le plein appui de l'État,
des collectivités territoriales
et de l'ensemble des partenaires
de l'aménagement des territoires
pour que **le projet de paysage**
soit une des démarches
opératoires prioritaires
de la transition écologique
et solidaire en faveur d'un cadre
de vie résilient, soutenable
et désirable à transmettre
aux générations futures.

SIGNATAIRES :

Manifeste approuvé
lors de l'Assemblée Générale interne de l'APCE
du 31 mars 2020



à Versailles

Alice Brauns,
présidente

paysagistes-conseils.org



à Versailles

Henri Bava,
président

f-f-p.org



à Bruxelles

Karin Helms,
présidente

iflaeurope.eu

MANIFESTE

POUR UNE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE &
SOLIDAIRE PAR
LE PROJET
DE PAYSAGE



- Le paysage est une perception, le projet de paysage une démarche territoriale
- Le projet de paysage est une démarche collective de transformation des territoires d'un état dans un autre
- Les projets de territoires par une approche paysagère sont transversaux, globaux, multifactoriels et collaboratifs,
- Les projets de paysage, par la transformation de l'existant comme donnée d'entrée, restaurent, réhabilitent, revalorisent, restituent et resituent.

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

NOUS, SIGNATAIRES,... CONSIDÉRANT

- 1 Les constats et propositions de la communauté scientifique mondiale sur le climat et ses dérèglements au travers notamment des rapports du GIEC;
- 2 La stratégie nationale bas-carbone (SNBC) qui vise la **neutralité carbone à l'horizon 2050**;
- 3 La dimension essentielle du paysage comme **bien commun**¹ et du territoire comme **patrimoine commun**²;
- 4 La nécessité d'élaborer **les projets de territoires**, qu'ils soient urbains ou ruraux, d'une nouvelle manière, fondée sur des valeurs de sobriété, de solidarité, de diversification..., résumées dans la notion de transition écologique et solidaire, **qui vise**:
 - La **sobriété et la décarbonation** de nos modes de vie et des activités économiques;
 - L'**adaptation** des territoires aux évolutions climatiques et **aux risques** induits;
 - L'aménagement et une gestion **soutenable des territoires**, préservant les ressources naturelles et les terres agricoles et favorisant le bien-être et la bonne santé des populations;
 - La prise en compte de la **diversité** géographique, climatique et culturelle des territoires;
 - La nécessaire **implication et adhésion des populations** à la planification et la mise en œuvre de la transition écologique et **solidaire**;

1. **CF. ARTICLE 5** de la Convention européenne du paysage
2. **CF. ARTICLE L101-1** du Code de l'urbanisme français

AFFIRMONS

que **le projet de paysage** est une méthode **innovante, efficiente et probante pour comprendre et dessiner l'avenir désiré d'un lieu, d'une ville ou d'un territoire en transition écologique et solidaire.**

- 1 Il propose de faire du paysage **une cause commune** plutôt qu'une conséquence fortuite et contribue ainsi à faire de la transition écologique et solidaire **une perspective concrète, sensible et partagée.**
- 2 Il s'ancre dans **une reconnaissance de l'existant**, notamment des ressources humaines et naturelles en place et favorise ainsi un développement local et sobre;
- 3 Il appréhende et anticipe **les dynamiques d'évolutions** des paysages et explore leurs transformations par **un processus créatif et inventif**;
- 4 Il s'avère **efficient à toutes les échelles**, de la plus territoriale et stratégique à la plus localisée et opérationnelle pour la transition écologique et solidaire;
- 5 Il est une forme **d'indiscipline par sa transversalité** et par son dépassement des limites politiques, administratives ou foncières, efficace pour sortir des logiques sectorielles qui entravent la transition écologique et solidaire;
- 6 Il offre une **mise en récit** de la transition écologique et solidaire qui fait sens et propose **une mise en image compréhensible par tous**;
- 7 Il améliore **le lien social** en étant participatif et cherche à réduire la fracture sociétale qui menace la transition écologique et solidaire;
- 8 Il constitue le moteur potentiel **d'un développement soutenable** le plus fédérateur entre les sphères sociales, économiques et environnementales.

NOUS ENGAGEONS

à promouvoir une culture commune du **projet de paysage** en faveur de la transition écologique et solidaire portant sur:

- 1 **Les nouvelles façons de faire la ville**, respectueuses des ressources naturelles et des terres agricoles (nouvelles formes de densité urbaine, recyclage urbain, îlots de fraîcheur...);
- 2 **La prévention et l'adaptation aux risques** climatiques (inondations, submersions, érosions des côtes et des sols, raréfaction et appauvrissement de la biodiversité, sécheresses, incendies, chaleur...);
- 3 **Les nouvelles mobilités** actives, partagées, décarbonées;
- 4 **L'économie circulaire et solidaire** en faveur de la sobriété, du développement local et social (circuits courts et de proximités, recyclages, mutualisation des biens et des services, écologie industrielle, tourisme et consommation socio-écologiques...);
- 5 **L'adaptation des cultures et des techniques culturelles** en faveur de la préservation des ressources et du vivant qui rompent avec une agriculture intensive et fabriquent de nouveaux paysages (agroécologie, agroforesterie, cultures marines...);
- 6 **Les collaborations avec les filières économiques** qui subissent les dérèglements climatiques les plus rapides, notamment les productions agricoles, dans les territoires les plus sensibles (en montagne, sur le littoral, dans les estuaires...);
- 7 **La production, la distribution et la consommation des énergies renouvelables** (hydraulique, éolien, photovoltaïque, solaire thermique, hydrogène, biomasse, méthanisation...);
- 8 **Les politiques pour préserver et renforcer les milieux et les écosystèmes** en favorisant les migrations des espèces en cours et les adaptations nécessaires;
- 9 **Les nouvelles politiques** locales, nationales, internationales en faveur de la transition écologique et solidaire.

LE PROJET PAYSAGE, UNE REPONSE AUX ENJEUX de TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- Le projet de **paysage, une démarche d'équilibre durable**
- Un projet fondé dans la **valorisation de l'existant du vivant et de la nature**
- Un projet collectif et de **réappropriation par les populations**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE URBAIN VEGETALISE, UN URBANISME PAR LE VEGETAL

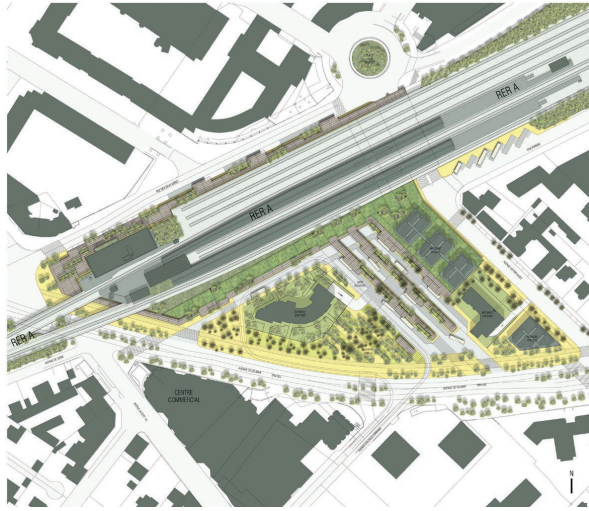
→ Le paysage urbain comme donnée structurante de la ville

- *En termes de continuités environnementales et de mobilités alternatives.*
- *En termes de qualité de vie et du cadre de vie.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DE LA MOBILITE, LA MOBILITE COLLECTIVE FABRIQUE DE PAYSAGE NATUREL



→ **La végétalisation urbaine comme stratégie urbaine**

- *Le paysage des espaces verts comme facteurs de désartificialisation.*
- *Les paysages urbains pacifiés par le végétaux et recolonisés par la biodiversité.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DE LA NATURE EN VILLE, UNE APPROCHE ALTERNATIVE DE L'URBANISME



→ **La nature en ville comme paysage identitaire positif**

- *Le logement social requalifié par le végétal comme facteur de qualité d'identité.*
- *La végétalisation d'espace artificiel pour la biodiversité et la gestion de l'eau.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE, UN MARQUEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE

→ La désartificialisation des sols urbains comme stratégie de qualité environnementale

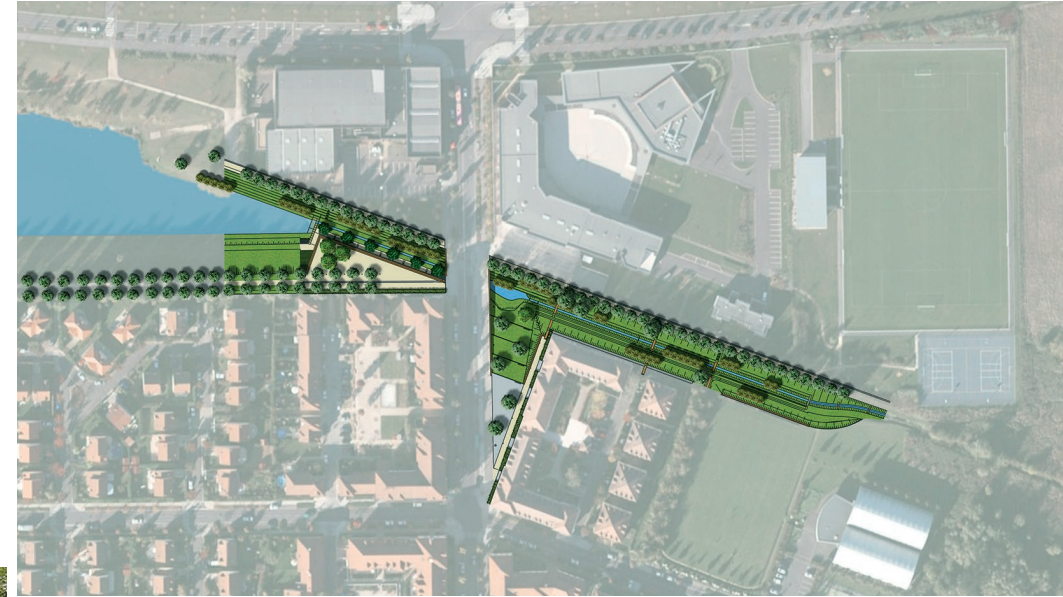
- *La reconquête des sols naturels pour les continuités environnementales et urbaines.*
- *La désimperméabilisation pour la biodiversité.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DE L'EAU DANS LA VILLE, UN MARQUEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- **La gestion alternative de l'eau comme stratégie urbaine**
- *Retrouver le rapport vital à l'eau, en quantité, proximité et qualité.*
- *Le Ru des Gassets, un ouvrage hydraulique naturel à ciel ouvert qui assure les continuités environnementales et les fonctions d'hydraulique urbaines.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DU TOURISME, DU LOISIR ET DE LA SANTE, UNE ECONOMIE DE PAYSAGE DE QUALITE

→ La qualité du paysage
comme support d'économie
positive

- Le paysage des loisirs et de la santé comme facteurs d'attractivités économiques.
- La restauration des bords de l'eau pour le loisir, la qualité de l'eau et la biodiversité.



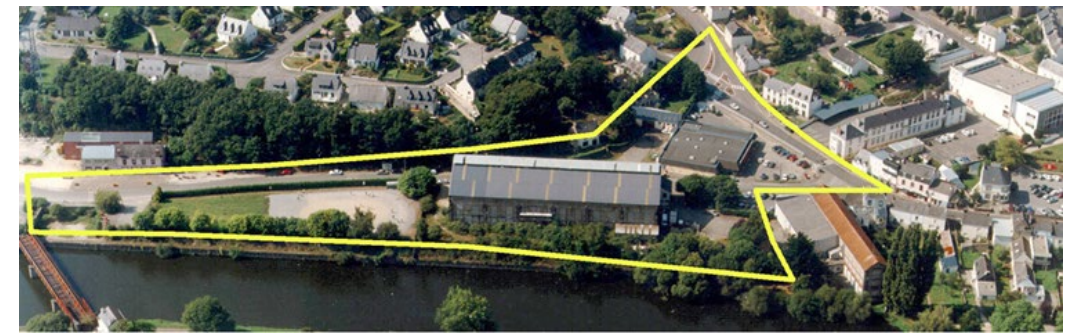
PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DES FRICHES DEPOLLUER REHABITER REHABILITER



→ Une gestion raisonnée du foncier pour de nouveaux paysages urbains.

- La reconversion des friches pour limiter l'artificialisation.
- Le réemploi du bâti pour limiter les impacts de la construction.



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LES PAYSAGES DE LA MOBILITE, LA RECONQUETE DES PAYSAGES URBAINS



→ **Un nouveau paysage de la mobilité fondé sur le partage de la ville**



- *La reconquête de l'espace automobile routier polluant pour un nouveau partage de la ville entre usagers, le minéral et le végétal, et la qualité de l'air.*
- *Les mobilités alternatives comme facteur de santé et de pacification urbaine.*



PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DES ESPACES VERTS, ET LES SERVICES DE LA NATURE

LES SERVICES DE LA NATURE EN VILLE

Domaines		 Pressions exercées par la ville	 Effets positifs de la nature
Impacts sur les individus	Bien-être	Perte de repère sur la nature, Stress quotidien	Santé, apaisement, loisirs, sports, relation avec la nature
	Santé	Stress, maladies induites (respiratoires notamment)	Meilleure santé perçue et diagnostiquée
	Social	Densité, isolement	Lien social, sentiment d'appartenance, insertion, support pédagogique
Impacts écologiques	Climat	Ilots de chaleur urbains (hausse des températures nocturnes en été)	Régulation thermique, apport de fraîcheur les nuits d'été
	Eaux	Ruissellement, pollution, besoin de canalisations et de traitement des eaux	Infiltration et épuration naturelles des eaux de pluie dans le sol, limite le ruissellement
	Air	Pollution atmosphérique	Captation de polluants atmosphériques, production d'oxygène
	Sols	Imperméabilisation des sols	Limite l'érosion des terres, valorisation des déchets organiques
	Biodiversité	Pertes d'espèces en ville, arrivées d'espèces indésirables, perturbation de la chaîne alimentaire	Maintien et intégration d'espèces animales et végétales en ville

→ Le projet de paysage comme stratégie globale et transversale de qualité du cadre de vie.

- *Le projet par le paysage durable et soutenable , une synthèse d'effets bénéfiques*
- *La qualité du paysage, des effets multiples sur l'économie, la santé et le social*

Impacts économiques	Démographie		Attire des habitants, avec pour effet de valoriser le foncier
	Tourisme	Urbanisation oppressante pour les activités touristiques	Améliore la beauté de la ville et son caractère agréable
	Entreprises / emplois		Emplois directs (gestion des espaces verts) et indirects (hausse de la population et du tourisme), valorisation des bio-déchets
	Dépenses médicales	Dépenses médicales liées aux maladies induites par la vie en ville (stress, pathologies respiratoires...)	Economie sur les dépenses médicales relative à l'amélioration de l'état de santé

Les espaces verts urbains - Lieux de santé publique, vecteurs d'activité économique.

Rapport ASTERES pour le compte de l'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE Mai 2016

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE



LE PAYSAGE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

→ Le projet de paysage comme méthode de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature.

Les Solutions fondées sur la Nature sont des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, **la santé**, l'approvisionnement en eau ou encore la sécurité alimentaire. Des écosystèmes résilients, fonctionnels et diversifiés fournissent en effet de nombreux services écosystémiques pour nos sociétés tout en permettant de préserver et restaurer la biodiversité.

ONG UICN Union Internationale Pour la Conservation de la Nature

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

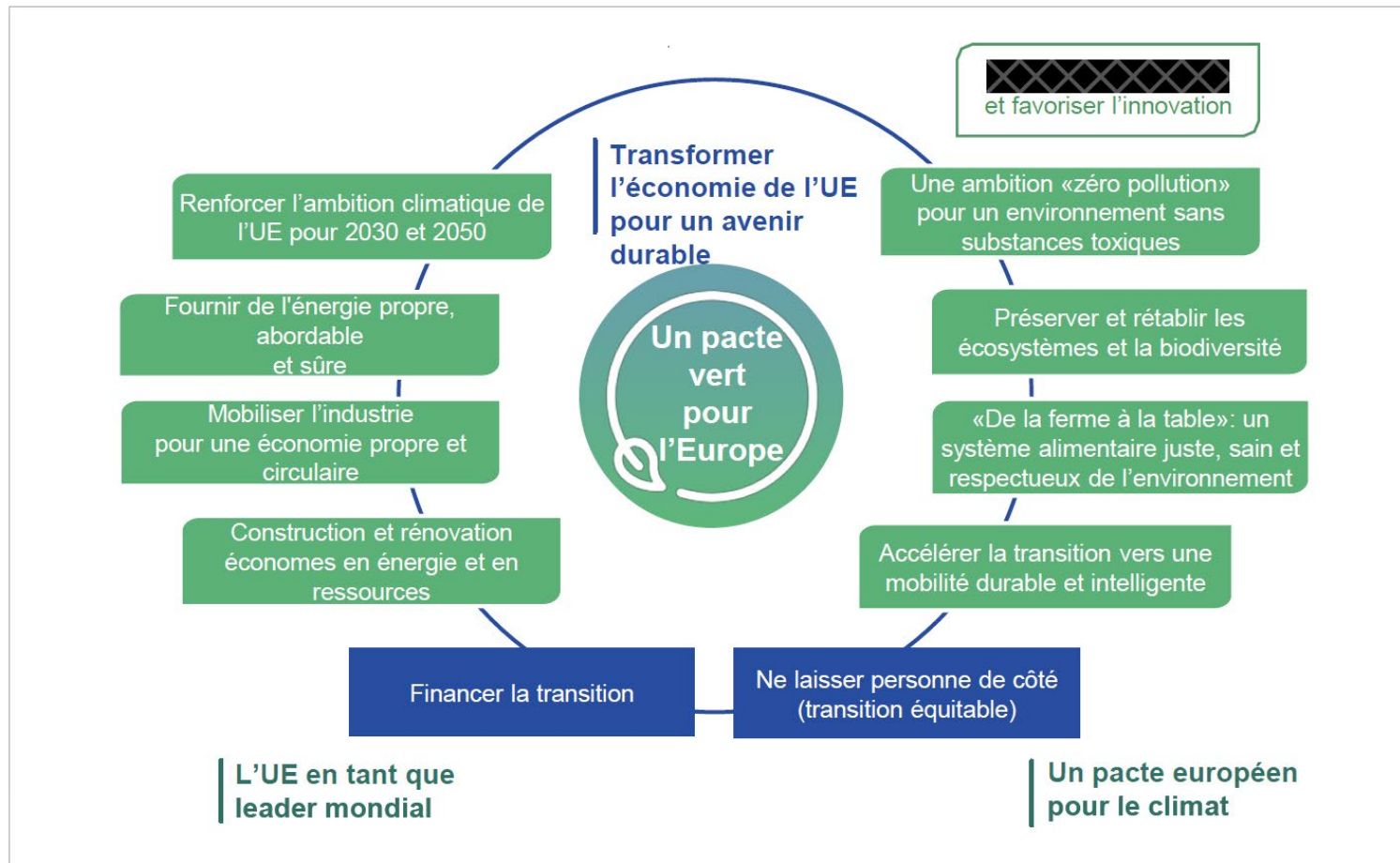


LE PAYSAGE DES ESPACES VERTS URBAINS

- **Espaces verts urbains ou paysages urbains quel est le concept le plus pertinent pour agir?**
- Le réseau français ville-Santé de l'OMS promeut les bienfaits de la végétalisation urbaine sur la santé
 - Une approche par le paysage serait plus globale et transversale

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE DES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE



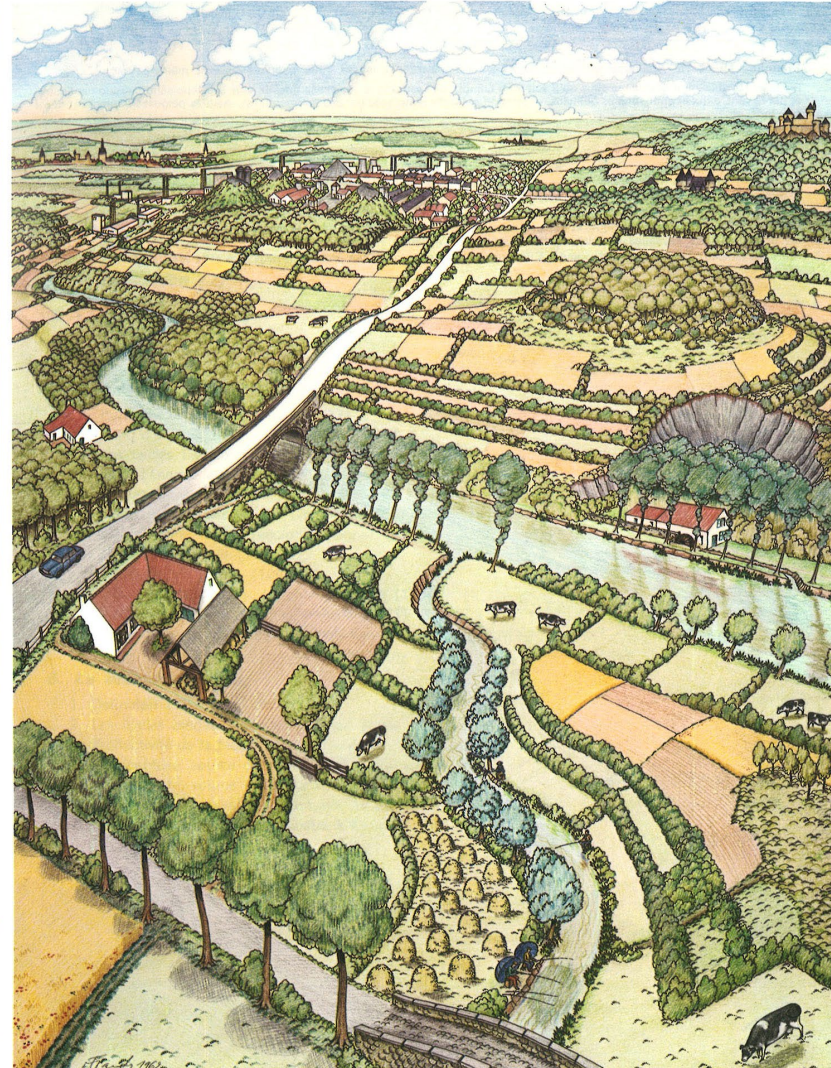
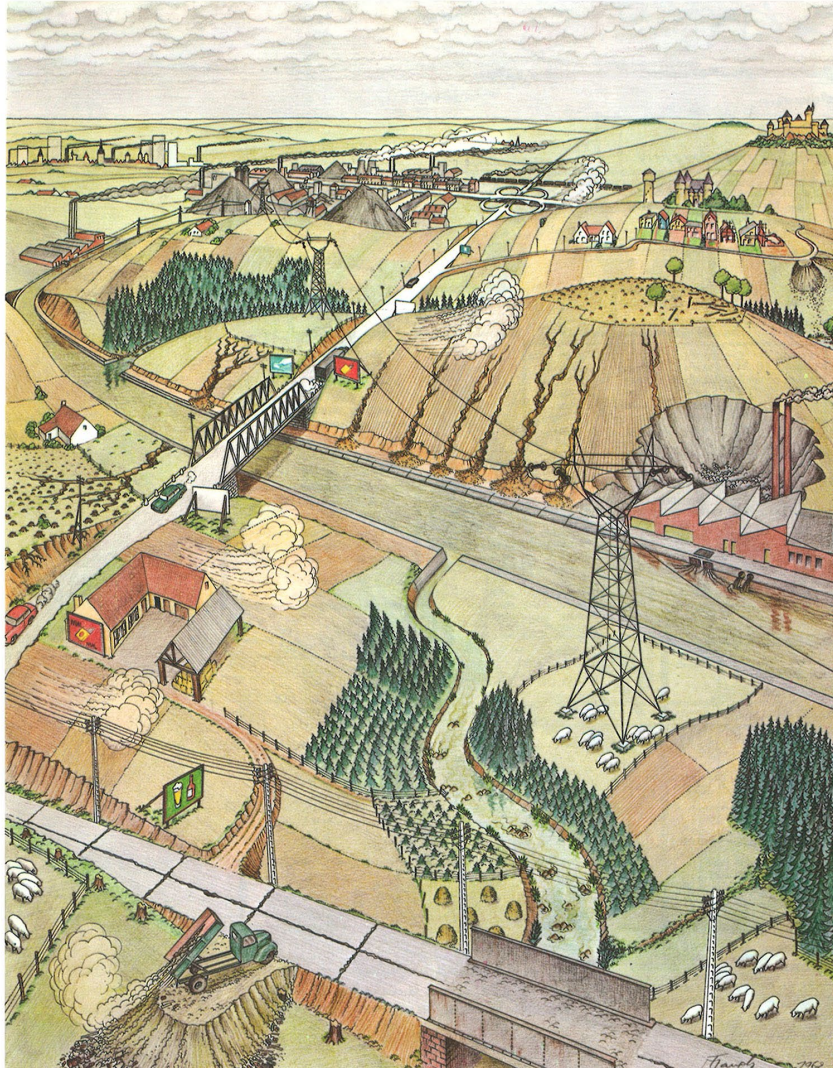
→ « Transformer l'UE en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, caractérisée par l'absence d'émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 et dans laquelle la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources »

→ « Cette stratégie vise aussi à protéger, préserver et consolider le patrimoine naturel de l'UE, ainsi qu'à protéger la santé et le bien-être des citoyens des risques et incidences liés à l'environnement »

- Le paysage peut-il être l'expression des résultats d'un pacte vert?

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LA LECTURE DU PAYSAGE, UNE NECESSAIRE ALPHABETISATION A LA QUALITE DU CADRE DE VIE



→ **La lecture du paysage comme pédagogie du ménagement du territoire**

- Lire le paysage pour comprendre les conséquences de nos actions quotidiennes sur notre santé et celle des territoires.
- Lire le paysage pour reconquérir une opinion citoyenne sur le territoire.
- Lire le paysage pour un apprentissage à la citoyenneté environnementale.

Planche 15 et 16 de l'ouvrage de Paul Duvignaud, La Synthèse Ecologique, Doin, Paris 1974.

Légende: « Aménagement du territoire, deux façon d'utiliser le même paysage.

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

LE PAYSAGE BIEN COMMUN, PATRIMOINE ET EXPRESSION DE SANTE?

Code de l'urbanisme Article L110 Modifié par [LOI n°2009-967 du 3 août 2009 - art. 8](#)

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le **gestionnaire et le garant** dans le cadre de ses compétences. Afin **d'aménager le cadre de vie**, d'assurer **sans discrimination aux populations** résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de **gérer le sol de façon économe**, de **réduire les émissions de gaz** à effet de serre, de **réduire les consommations d'énergie**, d'économiser les ressources fossiles, **d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages**, la **préservation de la biodiversité** notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, ainsi que la **sécurité et la salubrité publiques** et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les **collectivités publiques harmonisent**, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace. **Leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement.**

→ **Vers un corps sain dans un paysage sain?...**

PAYSAGE EN SANTE / EN SANTE DANS LE PAYSAGE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

